

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

64/215 du 9/3/84
DECRET N° /MTPS. DGTFF. DFP. 22024/07

Portant intégration et nomination de Monsieur
NGOBO Albert dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Techniques (Tra-
vaux Publics).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(I S A S :

D.G.B.

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
- (/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A I des Services Techniques;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
- (/u le décret n° 63/81/FP-ES du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;
- (/u le décret n° 67/50/FP du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement;
- (/u le Rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u le décret n° 83/320 du 3.5.1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres;
- (/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé;

DECRETE :

.../...

LIB

ARTICLE 1er :- En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3.3.1960 susvisé, Monsieur NGOBO Albert, né le 18 Juillet 1954 à Ewo, titulaire du Diplôme d'Ingénieur Civil, obtenu à l'Institut Supérieur Polytechnique José Antonio ECHEVERRIA (CUBA), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics Stagiaire, indice 710.

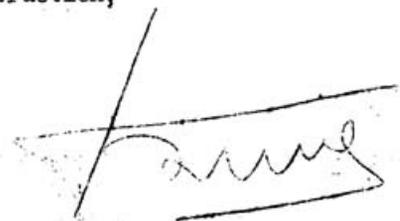
ARTICLE 2 :- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Travaux Publics et de la Construction.

ARTICLE 3 :- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 9 Mars 1984

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction,

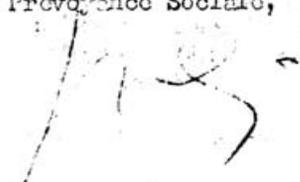


Commandant Benoit MOUDELLE-NGOLLO.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances,



Bernard COMBO MATSIOMA.-



Itihi Ossétoumba LEKOUINDZOU.-

REPLIATIONS :

- JORPC 1
- DEPT. DIF ... 3
- DEP/EST 1
- D.G.E. 3
- D.C.F. 1
- M.T.P.C. 1
- INTERESSE ... 1
- DOSSIER 3
- SGCL/DC 2./-

